

REUNION DU 20 FEVRIER 2023

L'an deux mil vingt-trois, le vingt février à vingt heures trente, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni à la mairie d'Anché sous la présidence de Martine MOUSSERION, maire.

Etaient présents : Mme DE LAUZON Sophie ; M. GORMALLY Patrick ; M. HABE-RAJTER Patrick ; M. MALLET Claude ; M. MARSAULT Samuel ; Mme MARTIN-CHARDONNIER Estelle ; Mme MOUSSERION Martine ; M. ROLLAND Cédric ; Mme ROUSSEAU Renée

M. Christopher SALLE

Absent excusé : M. REMBEAULT Raphaël

Pouvoirs : M. REMBEAULT Raphaël à M. MALLET Claude

Secrétaire : Mme MARTIN-CHARDONNIER Estelle

ORDRE DU JOUR

1. Présentation du nouvel agent communal
2. Approbation du procès-verbal de la réunion du 16 janvier 2023
3. Comptes rendus des commissions communales et rapports des délégués
4. Contrat et rémunération de l'agent recenseur
5. Personnel communal
6. Recensement
7. Travaux et voirie
8. Questions diverses

1- PRESENTATION DU NOUVEL AGENT COMMUNAL

Madame le Maire présente M. Christopher SALLE qui a été recruté comme agent technique à compter du 1^{er} mars 2023.

M. SALLE explique pourquoi il a répondu à cette offre d'emploi et répond aux questions des conseillers municipaux. Il recherchait un travail qui lui permette notamment d'avoir des relations sociales, il est motivé par les échanges avec les habitants, les partenaires. Il a de l'expérience pour l'entretien des espaces verts. Pour le reste, il devra découvrir et apprendre et compte pour cela sur les 3 semaines qu'il va passer avec M. Retailleau. Des formations lui seront également proposées.

2- APPROBATION DU PROCES VERBAL DU 16 JANVIER 2023

Madame le Maire donne lecture du procès-verbal de la réunion du 16 janvier 2023, lequel est adopté à l'unanimité.

3- COMPTES-RENDUS DES COMMISSIONS COMMUNALES ET RAPPORTS DES DELEGUES

- **Bulletin municipal (M. GORMALLY)** : La dernière version du bulletin municipal qui doit sortir prochainement est présentée aux conseillers. Il manque encore le « mot du maire » et la photo de 4^{ème} de couverture.

- **Affaires sociales (Mme ROUSSEAU):**

- **Accompagnement** : Mme Rousseau indique que les personnes qu'elle avait accompagnées avec l'aide M. Rolland ont récupéré leurs droits.
- **Repas des aînés** : Mme Rousseau présente la proposition de menu sur le thème des îles. Le coût sera d'environ 25 € par personne. Elle rappelle que, comme les années précédentes, l'apéritif, les vins, la soupe, le fromage et la salade seront gérés par la commune.
La carte d'invitation sera réalisée par Sophie Rambault, qui s'occupera également, avec Mme Rousseau, des divers achats pour la décoration.

- **SIVOS Anché – Voulon (Mme MARTIN-CHARDONNIER) :**

- Mme Martin-Chardonnier a contacté la famille qui avait fait une demande de dérogation pour la rentrée prochaine en maternelle. La situation est rentrée dans l'ordre une fois que le fonctionnement, notamment du transport scolaire et de la garderie, a été expliqué aux parents.
- L'APE organise une Carnaboom le vendredi 24 février

4- TRAVAUX ET VOIRIE

- **Travaux :**

M. Claude Mallet rappelle qu'il faut avancer sur le projet de travaux de rénovation de l'ancienne épicerie. Il va recontacter l'Agence des Territoires pour trouver un architecte compétent pour ce type de projet.

Salle des fêtes :

La commune attend toujours le rapport de la commission de sécurité du 25 novembre 2022. Le conseil pourra ensuite, en fonction des recommandations, décider ou non de la pose de pendrillons.

Une association a demandé si la scène pourra être louée et à quelles conditions.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :

- La scène pourra être mise à disposition gratuitement aux associations de la communauté de communes. Une caution sera demandée d'un montant de 500 €. L'association devra s'occuper du transport et du montage/démontage.
- La scène pourra être louée aux particuliers, avec la salle, pour un tarif de 50 € en plus du tarif normal de la location.

- **Travaux de voirie 2023 :**

M. Cédric ROLLAND informe le conseil municipal qu'il a rendez-vous le 1^{er} mars à 9h30 avec le bureau d'études pour faire le tour de la commune. Ils enverront ensuite les devis pour faire le choix pour les travaux 2023.

Des devis ont été reçus pour l'achat de panneaux de rue et de numéros. Après discussion, le conseil municipal décide de choisir le modèle en email couleur beige/marron.

5- QUESTIONS DIVERSES

- **Changement d'adresse mail :**

L'Agence des territoires a informé la commune que l'adresse mail « anche@departement86.fr » va disparaître à la fin de l'année. L'AT propose la création d'une nouvelle adresse gratuitement. Après discussion, le conseil municipal donne son accord pour que l'Agence des territoires crée une nouvelle adresse et choisit : mairie@anche86.fr

- **Représentant au sein de la CLECT :**

Mme la Maire rappelle que par la délibération de la CCCP du 17 septembre 2020 a désigné les 36 maires de l'EPCI pour composer la commission d'évaluation des charges et ressources inférieures pour le mandat 2017-2020.

La réglementation en vigueur précise que la commission locale d'évaluation des charges anormales (CLECT) a pour rôle principal de procéder à l'évaluation des charges liées aux transferts de compétences entre communes et établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) ayant opté pour la fiscalité professionnelle unique (FPU).

Le représentant de la commune au sein de la CLECT doit être désigné par le conseil municipal parmi ses membres.

Après délibération, le conseil municipal décide, à l'unanimité, de désigner Mme Martine MOUSSERION comme représentante au sein de la CLECT.

- **Plots à l'arrêt de bus du bourg :**

Suite à la demande du service des transports, le conseil municipal décide que les pierres installées ne seront pas enlevées car elles ont été mises exprès pour prévenir les dégradations.

- **Arrêt du bus du lycée aux Plantes :** La commune n'a pas eu de réponse à sa demande. Le conseil municipal propose d'informer la conseillère régionale, Mme Waszak.

- **Demande du club de Motocross :** La demande du club de motocross d'utiliser l'ancien stade comme terrain de motocross pour les plus jeunes est refusée. Le terrain est déjà utilisé par un agriculteur.

- **Plan de sauvegarde :** M. Samuel Marsault est chargé de l'étude et de la rédaction du plan de sauvegarde.

- **Aire des prés du Pont :** Mme Martin-Chardonner demande si des pierres ou des bancs pourraient être installés à proximité des jeux, pour les parents. Le conseil municipal donne son accord. Il faudra voir avec l'agent technique pour déterminer un emplacement qui ne gêne pas pour la tonte. Il faudra également vérifier les tables et réparer les plus abîmées.

- **Infos SIMER :**

M. Haberajter propose aux conseillers une visite au centre d'enfouissement de Sommières-du-Clain le mercredi 22 février.

Il évoque le problème de distribution des sacs jaunes. Certains salariés du SIMER avaient décidé que les habitants devraient aller chercher les sacs à la déchetterie et qu'ils n'en donneraient plus aux communes. Suite aux réactions des élus des communes d'Anché et de Voulon, il est apparu que les responsables (M. Texier vice-président du SIMER et Mme Loiseau, directrice Projets et mobilisation des territoires) n'étaient pas au courant de cette décision. Les sacs ont de nouveau été mis à disposition des communes.

M. Haberajter rappelle que les sacs seront remplacés par des bacs pucés au cours de l'année 2024, que ça n'a donc aucun sens de changer maintenant les modalités de distribution.

- **ORANGE :**

M. Haberajter a contacté quelqu'un chez Orange pour essayer de faire accélérer les interventions, notamment au Couyou.

**La Maire,
Martine MOUSSERION**



**La Secrétaire,
Estelle MARTIN-CHARDONNIER**

